



Pénurie de main-d'œuvre : l'exécutif entend mieux valoriser l'expérience

EMPLOI Vingt ans après avoir vu le jour, la validation des acquis de l'expérience ou VAE ne décolle toujours pas. Une concertation sera lancée à la rentrée pour réformer le dispositif. Objectif : 100.000 parcours par an d'ici à la fin du quinquennat, détaille aux « Echos » la ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Carole Grandjean, qui en fait l'un des leviers pour atteindre l'objectif de plein-emploi en 2027. En attendant, la Caisse des Dépôts peaufine un « passeport d'orientation, de formation et de compétences » adossé au CPF, qui sera mis en œuvre l'année prochaine. // **PAGE 2**

FRANCE

L'exécutif veut tripler les reconnaissances des diplômes par l'expérience

- Vingt ans après avoir vu le jour, la validation des acquis de l'expérience ou VAE ne décolle toujours pas.
- Une concertation avec les partenaires sociaux sera lancée à la rentrée pour réformer le dispositif.
- C'est un des leviers pour atteindre l'objectif de plein-emploi en 2027.

SOCIAL

Alain Ruello
@AlainRuello

La rentrée s'annonce studieuse pour les partenaires sociaux. Outre les retraites, l'assurance-chômage ou encore les politiques salariales des branches, le gouvernement va inviter syndicats et patronat à plancher sur la validation des acquis de l'expérience, la VAE. A la différence des sujets précités, cette concertation ne devrait pas rencontrer d'obstacle majeur, tant le dispositif

– qui consiste à faire reconnaître ce que l'on a appris par la pratique – est consensuel. Consensuel mais englué dans ses lourdeurs vingt ans après avoir vu le jour. Pour tenir l'objectif, une réforme d'ampleur sera nécessaire.

« Nous voulons passer à 100.000 parcours par an d'ici à cinq ans, soit trois fois plus qu'en 2021. L'enjeu majeur sera de simplifier et d'en passer pas des validations par modules, c'est important pour les

métiers du soin par exemple », indique aux « Echos » la ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Carole Grandjean.

Beaucoup d'abandons

A ses yeux, la VAE constitue un « vrai outil de promotion professionnelle » à même d'aider à l'atteinte de l'objectif de plein-emploi fixé pour 2027 par Emmanuel Macron. C'est-à-dire amener le taux de chô-





mage mesuré par l'Insee au sens du Bureau international du travail à 5 % de la population active environ, soit de 2 points de moins qu'actuellement. Pour cela, l'institut statistique national a calculé qu'il faudra jusqu'à 1 million de personnes en emploi de plus d'ici à la fin du quinquennat.

Les chiffres les plus récents disponibles sur le portail de la VAE indiquent qu'en 2020, environ 42.000 personnes ont déposé un dossier pour obtenir un diplôme ou un titre délivré par l'Etat, un chiffre en baisse de 25 %. La même année, plombée par le Covid, environ 30.000 candidats se sont présentés devant un jury (-18 %), dont un peu plus de 18.000 – un plus bas depuis 2004 – ont été totalement certifiés, soit un taux de réussite de 61 %. Entre le début des démarches et le précieux sésame, le nombre d'abandons reste très élevé et ceux-ci sont vécus comme autant d'échecs.

La marche est donc haute mais les principaux ministères certificateurs – Education nationale, Santé et Affaires sociales en tête – ne partent pas de rien pour mener la réforme. Remis mi-mars, le rapport de Claire Khecha, David Rivoire et Yanic Soubien – tous trois évoluant dans le domaine de la formation professionnelle – a jeté les bases d'une nouvelle organisation et même d'une extension du dispositif dont une première expérimentation a permis de valider les bénéfices.

Une seconde expérimentation a été lancée début juin auprès de 3.000 candidats. L'idée maîtresse consiste à passer d'une VAE « sanction » comme c'est le cas aujourd'hui (le candidat prépare quasiment seul et en s'armant de patience la reconnaissance de ses acquis devant le jury) à une VAE « parcours », beaucoup plus rapide, avec l'aide de consultants, ouverte au-delà des seuls non-qualifiés et, surtout, à même de reconnaître tout type de compétences (pas seulement celles attachées aux gestes métier) tout au long de sa carrière

professionnelle.

Les jurys, point central

« Le lien de la VAE avec les passeports numériques est évident », abonde Carole Grandjean, allusion au projet de passeport compétences en cours de conception à la Caisse des Dépôts.

Autre enjeu central, comme souligné dans le rapport : la VAE réformée ne fonctionnera pas sans remédier au problème des jurys. Absence d'incitation professionnelle, difficultés à les réunir, absence de gratification... les causes du problème sont identifiées. La solution passera en partie par les certificateurs privés. ■

« Nous voulons passer à 100.000 parcours par an d'ici à cinq ans, soit trois fois plus qu'en 2021. »

CAROLE GRANDJEAN

Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels





La VAE est particulièrement bien ciblée pour certains métiers du soin qui souffrent d'une pénurie de candidats. Photo Simon Lambert/Haytham-RÉA

